

Archives départementales de la Haute-Savoie

MAGLAND - Cote AD 74 - AD74 1500-1900

N° 13
Acte de décès de
Citon
Jean.

(4 juin.)

L'an mil neuf cent quatre, le quatre juin, à deux heures du soir, devant nous Fontaine Jean-Claude, Maire et officier de l'état civil de la commune de Magland, arrondissement de Bonneville, département de la Haute-Savoie, ont comparu : Subourg Paul François Cyrille, âgé de quatre et un ans, entrepreneur de travaux publics, et Babaz Louis Philippe, âgé de vingt-sept ans, garde-champêtre, tous deux domiciliés en cette localité, lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui, quatre juin, à neuf heures et demi du matin, *Citon Jean*, né à Valbanis (province de Liège), - Italie, - domicilié à Magland, âgé de quarante-deux ans, marié, non parent des comparants, fils légitime des défunts Citon Bonat et Costa Comonica, épouse de Giguet Marie-José, âgée de quarante ans, ménagère, domiciliée en cette commune, est décédé au lieu dit *Sarcel*. Oris nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture.

Subourg Paul François Cyrille *Babaz Louis Philippe*

Fontaine

N° 14
Acte de décès de
Collet
Claudine - Eulalie

(2 juillet)

L'an mil neuf cent quatre, le deux juillet, à neuf heures du matin, devant nous Fontaine Jean-Claude, Maire et officier de l'état civil de la commune de Magland, arrondissement de Bonneville, département de la Haute-Savoie, ont comparu : Perrot Joseph Antoine, âgé de quarante-cinq ans, forgeron, et Gavard Jean Maurice, âgé de cinquante-quatre ans, cultivateur, tous deux domiciliés en la présente localité, lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui, deux juillet, à sept heures du matin, *Collet Claudine Eulalie*, née à Sornets, arrondissement, domiciliée à Magland, âgée de soixante-quinze ans, sans profession, fille mineure du premier comparant, veuve du second, fille légitime des défunts Collet Michel, et Bonat Marie, veuve de Gayot Pierre Marie, décédé à Magland le quatre Mars mil huit cent quatre-vingt, est décédée dans son domicile, à *la Chapelle*. Oris nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture.

Perrot Joseph Antoine *Gavard Jean Maurice*

Fontaine

N° 15
Acte de décès de



Moenne-Locoz
François-Ernest
(21 juillet)

L'an mil neuf cent quatre, le vingt-deux juillet, à huit heures du matin, devant nous Fontaine Jean-Claude, Maire et officier de l'état civil de la commune de Magland, arrondissement de Bonneville, département de la Haute-Savoie, ont comparu : Moenne-Locoz François-Ernest, âgé de quatre-vingt ans, cultivateur, et Perrot Jean Louis, âgé de quatre-vingt ans, rentier, domiciliés en cette localité, lesquels nous ont déclaré qu'hier, vingt et un juillet, à quatre heures du soir, *Moenne-Locoz François-Ernest*, né le onze juin de la présente année, à Magland, y domicilié, sans profession, célibataire, fils légitime du premier comparant et de Perrot Marie-Eulalie, âgée de vingt-sept ans, ménagère, domiciliée en cette commune, veuve du second comparant, est décédé dans le domicile de ses parents, aux *Perets*. Oris nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après lecture.

Moenne-Locoz *Martin*

Jean Louis Perrot

Fontaine

N° 16
Acte de décès de
Perrot
Louise - Aimée.

(22 juillet)

L'an mil neuf cent quatre, le vingt-trois juillet, à huit heures du matin, devant nous Fontaine Jean-Claude, Maire et officier de l'état civil de la commune de Magland, arrondissement de Bonneville, département de la Haute-Savoie, ont comparu : Perrot Jean Louis, âgé de quarante-quatre ans, forgeron, et Babaz Louis Philippe, âgé de vingt-huit ans, garde-champêtre, domiciliés en cette localité, lesquels nous ont déclaré qu'hier, vingt-deux juillet, à onze heures du matin, *Perrot Louise-Aimée*, née le cinq mai de la présente année, à Magland, y domiciliée, dans profession, célibataire, fille légitime du premier comparant et de Bordon Marie-Françoise, âgée de quarante et un ans, ménagère, domiciliée en cette commune, non parente du second déclarant, est décédée dans le domicile de ses parents, aux *Perets*. Oris nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après lecture.

Perrot Jean Louis *Babaz Louis Philippe*

Fontaine